

Déjà 50 fois plus de tritium que la normale dans les eaux maritimes haut normandes !

Jusqu'où iront les rejets des centrales ?

Avant même l'arrivée de l'EPR prévu à Penly, les autorisations de rejet en tritium [1] liquide des centrales de Paluel et Penly sont revues à la hausse avec l'utilisation des nouveaux combustibles à haut taux de combustion (HTC).

Penly a vu son autorisation augmenter de 25% depuis février 2008 et Paluel demande 83% de plus ! (l'enquête publique aura lieu en fin d'année).

L'ACRO demande la suspension de toute augmentation des autorisations de rejet en tritium des installations nucléaires,

- parce que la radio-toxicité du tritium est en cours de révision à la hausse en Europe ;
- parce que les accords de Sintra de la convention OSPAR signés par la France nous engagent à une « réduction des rejets radioactifs afin de parvenir à des teneurs dans l'environnement proche de zéro d'ici 2020 »;
- parce que l'augmentation des rejets tritiés demandée par EdF n'est pas justifiée par un avantage économique et social pour les populations qui en subissent le détrimement.

Par ailleurs il faut s'interroger sur la pertinence d'une autorisation de rejet donnée en vue de l'utilisation d'un nouveau combustible alors que l'analyse de sûreté concernant ce combustible ne serait pas encore achevée aux dires de l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

.../...

1 : tritium : isotope radioactif de l'hydrogène dont les quantités produites sont intégralement rejetées dans l'environnement et liées à la quantité d'énergie fournie par les réacteurs nucléaires.

Bilan des autorisations de rejets annuels en tritium (³H) dans le milieu marin pour les centrales nucléaires haut-normandes

en TBq*/an

	Penly 2 x1300MW			Paluel 4 x1300MW		
	Autorisé (21-3-1990)	Rejets 2008	Nouvelle autorisation (15-2-08) avec combustible HTC**	Autorisé (11-5-2000)	Rejets 2008	Demande en cours avec combustible HTC**
³ H sous forme liquide	80	72,2	100	120	118	220
<i>par tranche</i>	<i>40</i>		<i>50</i>	<i>30</i>		<i>55</i>

* TBq : 1 Téra Bq = 10¹² Bq soit 1000 milliards de becquerels (1 becquerel = 1 désintégration par seconde)

**HTC : haut taux de combustion

Pour Penly, l'utilisation projetée de nouveaux combustibles à haut taux de combustion (HTC) entraîne **une augmentation de 25%** de l'autorisation de rejets liquides en ³H (+ **20 TBq**). A Paluel, en mode HTC, c'est une **augmentation de 83%** qui est demandée !! (+**100 TBq**). Après le passage en gestion combustible HTC dans les 2 centrales, le supplément de rejets tritium liquide autorisé serait équivalent aux rejets actuels des 4 tranches de PALUEL !!

Avec l'EPR [2] et les 6 tranches actuelles fonctionnant en mode HTC, on arrivera à un quasi doublement (380 TBq) des rejets liquides tritiés autorisés sur le littoral haut-normand par rapport à la situation actuelle (200 TBq) !!

L'ACRO interpelle les pouvoirs publics face aux tentatives de banalisation des rejets de tritium dans l'environnement et alerte sur la nécessité d'en mesurer tout l'impact, notamment sur les processus de bioaccumulation et la radiotoxicité [3].

Cette augmentation des rejets liquides en tritium est en totale contradiction avec la convention OSPAR signée par la France, qui impose de réduire les rejets radioactifs en mer à des niveaux proches du niveau naturel d'ici 2020.

Rappelons que dans les eaux du littoral haut-normand nous sommes déjà à 10 Bq/l en tritium, soit plus de 50 fois le niveau normal constaté dans les eaux atlantiques à leur entrée dans la Manche (0,2 Bq/l) .

2 : avec un rejet de tritium estimé à 60 TBq / an

3 : voir communiqué du 18 mars 2008 « les risques liés au tritium rejeté dans l'environnement sont sous-estimés » sur www.acro.eu.org